

COMMUNIQUÉ CFTC FINANCES

POINT MINISTÉRIEL CORONAVIRUS 22 AVRIL 2020

Un point d'information et d'échange sous forme d'audioconférence a eu lieu ce mercredi 22 avril entre Marie-Anne Barbat-Layani, la Secrétaire Générale du Ministère, et les fédérations syndicales.

Voici quelles ont été les principales demandes et questions portées par les fédérations syndicales :

- Où en est-on au niveau des dotations de masques, gants, gels hydroalcooliques ?
- Avoir des assurances sur l'application des gestes barrière, le port du masque, la distanciation sociale, les transports en commun, au moment de la reprise d'activité. Eclatement des open space, mise en place de vitres. Vérification des climatisations. Aménagement de la restauration collective ;
- Demande de mise à jour des DUERP avant le 11 mai, dans le cadre de l'évaluation des risques ;
- Demande de protections supplémentaires pour les agents des sociétés de nettoyages employées par l'administration ;
- L'ordonnance sur les congés est en train de fracturer les agents dans les services. L'administration doit prendre des mesures de bon sens ;
- Allocation aux parents d'enfants handicapés : pourquoi n'est-elle pas payée ce mois-ci ?
- Maintenir un niveau de travail présentiel le plus bas possible jusqu'au 11 mai. Ne pas organiser de retour dans les services d'ici là. Le confinement devra cesser très progressivement, car l'ignorance doit conduire à la prudence ;
- Demande de données générées sur les personnels des MEF pendant le confinement (violences conjugales entre autres) ;
- Télétravail : l'administration doit y réfléchir dès maintenant pour l'après-confinement. Demande d'investissement massif sur les matériels pour télétravailler ;
- Beaucoup de femmes ont été en ASA pour garde d'enfants pendant le confinement. Elles vont être les plus pénalisées par l'ordonnance. Cela va à l'encontre du plan ministériel d'égalité H/F ;
- Prime exceptionnelle : de quel budget dispose Bercy ? Il faudrait un minimum de 60 millions puisque 60 000 agents pourraient être concernés ;
- Comment se passe le déconfinement en Nouvelle-Calédonie ?
- Tests sérologiques, prise de température : applicables chez nous pour la reprise de service ?

- Difficultés pour avoir des données chiffrées à la DGCCRF. Cela montre les limites de l'interministérialité ;
- Si les écoles accueillent les enfants par roulements, comment gérer les agents parents ?
- Comment seront gérés les congés estivaux ? Beaucoup d'agents seront épuisés par la période qu'ils viennent de vivre, psychologiquement aussi ;
- Pourra-t-on faire des dons de congés entre agents ?

Mme Barbat-Layani a apporté les réponses suivantes :

- Une cellule interministérielle de crise menée par Jean Castex essaie de traiter les différentes questions liées au déconfinement. Beaucoup d'éléments dépendront de décisions interministérielles. Il faudra une coordination entre ministères ;
- Deux objectifs à concilier : protection des agents, et assurer nos missions de service public ;
- Prime exceptionnelle : en attente d'un cadrage interministériel ;
- Pour les transports, nous serons aussi tributaires de mesures prises par le ministère des transports. A notre niveau on pourra notamment augmenter les capacités de parkings pour les agents souhaitant prendre leur véhicule personnel. D'autres mesures seront prises quand nous aurons davantage d'éléments ;
- Vision globale sur les masques : nous avons reçu l'intégralité des masques commandés. Les distributions dans les services ont commencé. Nous avons 5 semaines d'autonomie. Il s'agit de masques chirurgicaux. On travaille sur l'hypothèse de commande de masques grand public s'ils deviennent obligatoires. Pourrions-nous assurer une prestation pour le nettoyage de ces masques réutilisables pour faciliter la vie des agents ? C'est à l'étude ;
- Équipement des bureaux et des accueils avec des vitres en plexiglas : des commandes massives de ces vitres ont été passées. Délestage possible des open space vers les salles de réunion puisqu'il y aura peu de réunions. On évitera les réunions en présentiel dans un premier temps ;
- Distanciation sociale : on réfléchit aussi sur les zones de circulation (couloirs, ascenseurs, escaliers) ;
- Restauration collective : adaptation des prestations, mise en place de vitres, adaptation des horaires, équipement des personnels. On travaille sur tous ces sujets ;
- Agents des DDI et des DIRECCTE : on a repris les échanges en interministérialité pour améliorer le passage des consignes et le recueil des données ;
- La Nouvelle-Calédonie peut beaucoup plus facilement gérer les accès à son territoire. Nous ne sommes pas tout à fait dans la même situation ;
- Au Luxembourg, se couvrir le visage avec éventuellement foulards, écharpes... est obligatoire. Exemple à suivre ?

- Prise de température à l'entrée des services : hypothèse de travail possible ;
- Congés d'été : on verra service par service. La question sur la manière de reprendre l'intégralité de nos missions va se poser. Il faut faire repartir la machine administrative. On regarde aussi le sujet de colonies des vacances pour les enfants d'agents ;
- Télétravail, statistiques générées, violences familiales : tous ces sujets vont être recensés et étudiés ;
- Tests sérologiques : on a des soucis de fiabilité des tests pour l'instant. On ne sait pas si l'immunité (détectée par le test sérologique) est pérenne. L'utilité du test sérologique sur le collectif de travail n'est pas avérée pour l'instant.

LA CFTC FINANCES RESTE MOBILISÉE

CONTACT PRESSE CFTC :

Mail : federation.cftcfinances@gmail.com